

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT du VAR

Envoyé en préfecture le 01/07/2021  
Reçu en préfecture le 01/07/2021  
Affiché le 15/07/2021  
ID : 083-248300410-20210622-21\_06\_22\_15-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU**

**Conseil Communautaire  
de la Vallée du Gapeau**

Séance du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux juin à 9h, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Date de convocation : le 15 juin 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Présents
31	31	24

**Objet de la délibération : DÉCISION MODIFICATIVE N°1  
DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

**21-06-22/15**

Conseillers à voix délibérative :

M. PALMIERI  
M. AYCARD  
M. FABRE  
M. GERARDIN  
M. VITRANT  
Mme XICLUNA  
Mme DRELON  
M. JAULT  
M. CALONGE  
Mme RAVINAL  
M. COIQAULT  
Mme SMADJA  
Mme FOUCOU  
M. LAURERI  
Mme DELGADO  
M. BOUBEKER  
M. DUPONT  
Mme VINCENTS  
M. BERTI  
Mme GAMBA  
M. HENRY  
Mme CORPORANDY-VIALON  
M. CASTEL

Présents : M. GARRON- Président  
Maire de La Farlède – 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de Belgentier – 2<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Solliès-Toucas – 3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Solliès-Ville – 4<sup>e</sup> Vice-Président  
Conseiller communautaire – commune de Belgentier  
Conseillère communautaire – commune de Belgentier  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Ville

**Conseillers ayant donné procuration :**

Mme FOUASSE à M. GERARDIN  
Mme MARTINEZ à M. JAULT  
M. MATTEODO à M. FABRE  
Mme EXCOFFON-JOLLY à Mme CORPORANDY-VIALON  
M. GENSOLLEN à M. GARRON

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire élit M. FABRE secrétaire de séance.


**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du conseil communautaire du 23 mars 2021 adoptant le budget annexe eau potable 2021,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comportant des ouvertures et mouvements de crédits,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :**

pour : 29  
contre : 0  
abstention : 0

Envoyé en préfecture le 01/07/2021  
Reçu en préfecture le 01/07/2021  
Affiché le   
ID : 083-248300410-20210622-21\_06\_22\_15-DE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à procéder aux ajustements budgétaires constituant la Décision Modificative n°1 du budget annexe eau potable et détaillés dans le document budgétaire joint en annexe,

- **DIT QUE** ces mouvements et ajustements de crédits sont répartis comme suit :

**Section d'exploitation** : mouvements pour 17 304 € : augmentations/diminutions de crédits

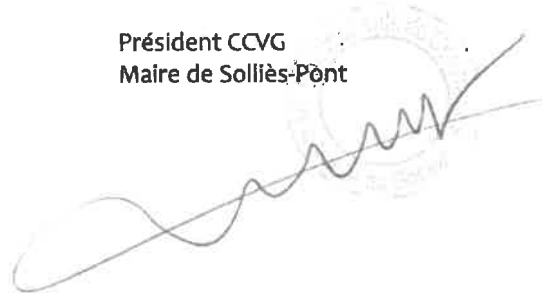
**Section d'investissement** : ajustements pour 35 700 €.

Certifié exécutoire compte tenu de sa  
transmission en Préfecture du Var le ....  
et de sa publication le .... - **1 JUIL. 2021**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,

Docteur André GARRON

Président CCVG  
Maire de Solliès-Pont



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).